



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Cabinet
Section de la communication interministérielle

Papeete, le 12 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections municipales 2020
Vérifiez si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales

Pour voter aux **élections municipales qui se dérouleront en Polynésie française le dimanche 15 mars 2020 et le dimanche 22 mars 2020**, vous devez être inscrit sur une liste électorale au plus tard le **07 février 2020**.

Depuis la mise en place de la liste électorale unique, les citoyens sont invités à vérifier leur situation électorale.

A cette fin, vous pouvez utiliser en priorité **l'application en ligne** :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Vous devez renseigner tous les champs obligatoires notamment **votre nom de naissance et tous les prénoms mentionnés sur votre acte de naissance** .

Si vous ne vous retrouvez pas au terme de la recherche, vous avez la possibilité de déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site avec les justificatifs (titre identité et attache avec la commune).

Pour les électeurs qui n'ont pas accès à Internet, des points numériques sont disponibles dans le hall du haut-commissariat à Papeete et à la subdivision des îles Sous-le-Vent à Uturoa pour accéder à ce nouveau télé-service.

Vous pouvez également contacter votre mairie pour vérifier votre situation électorale ou déposer sur place une demande d'inscription avec les justificatifs nécessaires.